



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6030076

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 29/12/2025 10H10 C:001860 I:17741
V/REF : 7300 - 7301
V/Email reçu le Lundi 29/12/2025 a 10H10

**SDC '32 Ferrand./31 Thomassin'
C/O REGIE FAVRE DE FOS S.A
26 AVENUE RENÉ CASSIN
69009 LYON**

V/REF.IMM. 7300-7301
IMMEUBLE : FERRAND./THOMASSIN
32, RUE DE LA FERRANDIERE
31 RUE THOMASSIN
69002 LYON

Vaulx en Velin, le 02 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N32 RUE FERRANDIERE - CONTACTER M PRUVOST (PCS) TEL *06 75252297*
OU M ZHIAO ZHOU (SAS PLANCK (SINISTRÉ)) TEL *06 66663300*
CON

LU 29/12/2025 A 11H49
RECU MAIL DE M PRUVOST (GEA)
VOTRE CONTACT SUR PLACE AU 32 RUE FERRANDIERE A 13H30' - 14H MAXI EST M.
GEORGES SACCOMAN TÉL. 06 79 81 89 30.

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR UN CURAGE DES CANALISATION ET TABOURETS AYANT
PROVOQUÉ UNE INFILTRATION DANS LES CAVES

Donneur d'ordre : Mr F-X DE FRAMOND

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 29/12 A 14H00 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
DEBOUCHAGE/CURAGE HAUTE PRESSION DU RESEAU EAU USEE
- OBSTRUE PAR DE LA GRAISSE EN BLOC

RACLAGES DU SOL
CONTROLE, NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 29/12/25 a 16H21 Mr F-X DE FRAMOND

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage
de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6030076

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
2,25	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 29/12	1	170,03	382,56
TOTAL H.T.				411,68
T.V.A. a 10,00%				41,16
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>452,84</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

CentreAppels SERVIMO

De: Francois-Xavier de Framond <francoisxavierdeframond@favredefos.com>
Envoyé: lundi 29 décembre 2025 10:09
À: Pruvost Richard; COLLOMB Bastien; CentreAppels SERVIMO; ZHOU Zhihao; MARTIN Vincent
Cc: GROUSSAUD Damien, Marie; VETTIER Pierre
Objet: RE: URGENT – Infiltration d’eau depuis la cour commune – Court-circuit et dégâts importants au 32 rue Ferrandière, 69002 Lyon (27/12/2025)

7300 – 7301

Bien reçu,

Je vous en remercie.

@CentreAppels SERVIMO

Je viens vers vous en qualité de Syndic de la résidence sise 32 rue Ferrandière 69002 Lyon.

Je vous remercie de bien vouloir en urgence prendre attache avec :

- M PRUVOST, président du CS, au 06 75 25 22 97 afin de procéder à un curage des canalisations et tabourets ayant provoqué une infiltration dans les caves.
- M zhihao zhou - sas planck (sinistré) au 06 66 66 33 00

Dans l’attente de votre intervention urgente.

@ZHOU Zhihao

Vous pouvez d’ores et déjà déclarer ce sinistre à votre assurance.

Votre assurance vous demandera les coordonnées de l’assurance de la copropriété @MARTIN Vincent, que vous trouverez ci-après :

- **COURTIER :**

 Filhet-Allard & Cie COURTAGE D'ASSURANCES	192, AVENUE THIERS IMMEUBLE AUREALYS – CS 3 69457 LYON CEDEX 06 TÉL. 04 72 77 13 00 – FAX : 04 7 www.filhetallard.com
---	---

- **COMPAGNIE :**

Compagnie GROUPAMA RHONE ALPES AUVERGNE Police n° 41987598D-000250 Objet : MULTIRISQUE IMMEUBLE 32 RUE FERRANDIERE	69002 LYON
--	------------

Bien à vous,

Contact Assistantes :

Clara BACHMANN : 04 78 38 45 92 / clara.bachmann@favredefos.com

Diane DENUZIERE : 04 78 38 45 92 / diane.denuziere@favredefos.com

Contact Comptabilité :

Nathalie COTE : 04 78 38 63 03 (uniquement de 14h à 17h) / nathalie.cote@favredefos.com

De : Pruvost Richard <pruvost.richard@orange.fr>

Envoyé : lundi 29 décembre 2025 09:49

À : COLLOMB Bastien <collomb.bastien@gmail.com>

Cc : Francois-Xavier de Framond <francoisxavierdeframond@favredefos.com>; BACHMANN Clara <clara.bachmann@favredefos.com>; GROUSSAUD Damien, Marie <damiengroussaud@yahoo.fr>; VETTER Pierre <pierre@vettier.fr>

Objet : Fwd: URGENT – Infiltration d’eau depuis la cour commune – Court-circuit et dégâts importants au 32 rue Ferrandière, 69002 Lyon (27/12/2025)

Importance : Haute

EXPEDITEUR EXTERNE: Ne cliquez sur aucun lien et n’ouvrez aucune pièce jointe à moins qu’ils ne proviennent d’un expéditeur fiable, ou que vous ayez l’assurance que le contenu provient d’une source sûre.

Bonjour Bastien,

Comme évoqué au tél. ce matin, il est probable qu’une obstruction de la tuyauterie d’évacuation des eaux usées ait eu pour conséquence de faire déborder un ou plusieurs tabourets. **La priorité sera de déboucher la tuyauterie d’évacuation des eaux usées et nettoyer les tabourets** où des dépôts de déchets sont susceptible de s’accumuler avec le temps. L’entreprise qui fait habituellement ces opération de débouchage-nettoyage sous pression est **SERVIMO** avec un camion spécialisé. D’après mon historique de la copropriété, la dernière intervention de cette nature a été déclenchée par le syndic le 09/02/2021. Il faut également noter que les opérations de nettoyage bi-hebdomadaires de l’allée et la cour conduisent à colmater progressivement par des salissures la périphérie des plaques de fermeture des tabourets de l’allée et la cour ce qui empêche l’eau (y compris les eaux pluviales) de rejoindre le collecteur d’évacuation des eaux usées. Le nettoyage de la périphérie des plaques de fermeture des tabourets est à effectuer par SERVIMO lors de l’opération de débouchage du collecteur.

Bien amicalement
Patrick

Début du message réexpédié :

De: ZHOU Zhihao <zhou_zhihao@outlook.com>

Objet: URGENT – Infiltration d’eau depuis la cour commune – Court-circuit et dégâts importants au 32 rue Ferrandière, 69002 Lyon (27/12/2025)

Date: 28 décembre 2025 à 17:06:55 UTC+1

À: Pruvost Richard <pruvost.richard@orange.fr> ,

"francoisxavierdeframond@favredefos.com"

<francoisxavierdeframond@favredefos.com> , "clara.bachmann@favredefos.com"

<clara.bachmann@favredefos.com> , "rg@regiegontard.fr" <rg@regiegontard.fr>

Cc: Floriane Ponsard Avocat <floriane.ponsard@avocat.fr>, JUN JIANG <jiangjun2332@gmail.com>

Madame, Monsieur,

Je vous contacte en urgence concernant un sinistre survenu le samedi 27/12/2025 vers 13h00 dans mon local commercial situé au 32 rue Ferrandière, 69002 Lyon.

Une infiltration d'eau importante, provenant de la cour commune, a atteint la cave et a provoqué un court-circuit / une coupure générale d'électricité dans tout le commerce, alors que des clients étaient présents. Cet incident a entraîné une interruption immédiate d'activité et des dégâts matériels significatifs.

Après une intervention d'urgence de mon équipe, nous avons constaté les éléments suivants (photos et vidéos à l'appui) :

- Dans la cour commune, au niveau d'un avaloir / regard d'évacuation, il y avait une accumulation importante de déchets et d'impuretés, susceptible d'obstruer l'écoulement.
- Un conduit/tuyau d'évacuation de type « trop-plein » semble diriger l'eau vers la cave.
- Dans la cave, à proximité de la ventilation, se trouve un ancien tuyau sectionné (présent avant nos travaux selon notre entreprise), par lequel l'eau s'écoule directement et inonde le sous-sol.

Compte tenu du risque électrique et de l'ampleur des dégâts, je vous demande de faire intervenir sans délai une entreprise mandatée par la copropriété afin de :

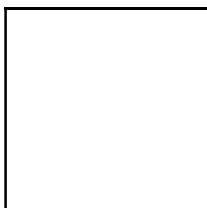
- 1) sécuriser et réparer définitivement l'origine de l'infiltration (curage/débouchage et/ou réparation du réseau d'évacuation, et suppression/traitement de la connexion anormale vers la cave),
- 2) établir un constat / rapport d'intervention précisant l'origine exacte du sinistre et les mesures correctives,
- 3) me communiquer le calendrier d'intervention et le contact de l'entreprise.

Je vous remercie également de m'indiquer rapidement la procédure à suivre pour la déclaration de sinistre (assurance de la copropriété) et la prise en charge des dommages subis (marchandises endommagées, pertes d'exploitation, frais d'urgence, etc.).

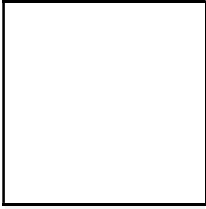
Je reste disponible à tout moment pour l'accès au local et pour organiser une visite sur place.

Veuillez trouver en pièces jointes : photos et vidéos datées montrant (i) le tuyau sectionné en écoulement, (ii) l'inondation de la cave, (iii) l'état de l'avaloir/regard dans la cour.

Dans l'attente de votre retour immédiat, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



[Video tuyau sectionne ecoulement 27 12 2025.mp4](#)



[Video inondation cave 27 12 2025.mp4](#)

sas planck
zhihao zhou
32 rue Ferrandière, 69002 Lyon
0666663300



